



**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 11/OLUCOME/ 05 /2020 PORTANT SUR LE
BUDGET GENERAL DE L'ETAT EXERCICE 2020-2021**

« Le parlement burundais en étroite collaboration avec le Gouvernement censé défendre les intérêts du peuple burundais vote un budget général de l'Etat fantaisiste qui met seulement en avant les intérêts de quelques individus. »

1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) vient d'apprendre que le parlement a adopté le projet de loi des finances exercice 2020-2021 dont les charges publiques s'élèvent à plus de 1 576 milliards Fbu. En date du 21 avril 2020, l'Assemblée Nationale a analysé le dit projet de loi et procédé à la séance des questions orales posées au Ministre en charge des finances publiques. L'une des questions des députés était de savoir pourquoi le Gouvernement ne leur présente pas et ne publie plus le rapport de l'utilisation du budget général de l'Etat depuis 2015. Et le Ministre a répondu qu'il s'agit d'un problème informatique.
2. Concrètement, il s'agit d'un marché public d'informatisation de tout le circuit des dépenses du budget général de l'Etat octroyé illégalement à la société ASSYT par le ministère en charges des finances publiques. Ce marché était surestimé à un montant équivalent à plus de 15 milliards Fbu alors qu'il pouvait être attribué à moins de 5 milliards Fbu. L'OLUCOME avait alerté que la société Assyst n'en était pas capable de bien réaliser ce marché et avait signalé les différentes magouilles qui se trouvaient dans ce marché. L'Observatoire n'a pas été entendu et le ministère avait octroyé ce dit marché à cette société ASSYT car celle-ci avait donné des pots-de-vin. L'OLUCOME regrette fort de constater également qu'il vient de se passer plus de 4 ans que les parlementaires votent les différents projets de loi des finances sans qu'ils aient vu les rapports de l'utilisation des fonds des budgets antérieurs de l'Etat. L'OLUCOME rappelle qu'avant que le ministère des finances attribue ce marché de plus de 15 milliards Fbu, Assyst avait bénéficié illégalement d'un autre marché d'informatisation d'une partie des services de dépenses dudit ministère. Malheureusement, le logiciel fourni par Assyst n'a pas pu fonctionner.
3. Rappelons que cet acte de corruption dans ce dit marché public s'opère même dans d'autres marchés publics. Ce qui est plus grave, attribuer les marchés publics avec favoritisme est devenu une habitude au Burundi alors que 70% du Budget général de l'Etat de chaque année sont consacrés à ces marchés publics. A cet effet, l'OLUCOME demande au Gouvernement qui sera mis en place après les élections de mai 2020 de :

lp

- Mettre en place une commission parlementaire qui enquêtera sur l'utilisation des fonds des budgets généraux de l'Etat de depuis l'exercice de 2005 à ce jour ;
- Enquêter sur la façon dont les marchés publics attribués à la société ASSYST se sont déroulés, trouver les personnes coupables et les sanctionner selon les lois en vigueur au Burundi

Vive un Burundi sans les dirigeants corrompus.

Fait à Bujumbura, le 12 / 05 / 2020

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

